



Commission  
des titres d'ingénieur

**Complément d'avis n°2019/9-06  
relatif à l'admission par l'État de diplômés de  
l'École Polytechnique de Louvain  
de l'Université catholique de Louvain  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

**Objet**

**Rapport intermédiaire** sur la prise en compte des recommandations ; demandé dans l'avis n°2019/09-01.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École Polytechnique de Louvain de l'Université catholique de Louvain ;
- Vu la note de synthèse établie par Didier ERASME, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 12 juillet 2023,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 12 juillet 2023.

La présidente,  
Elisabeth CREPON